



PROGRAMME REDEVABILITE

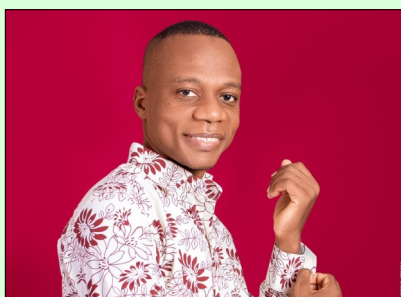
Direction du développement
et de la coopération DDC

« *Rendre des comptes, tenir compte, demander des comptes* »

A la une

Interview avec Elifaz, porteur de cause

« *La collaboration devient plus aisée quand la gouvernance est transparente* »



Suite Page 4

Redevabilité.bj

Sommaire

- ◇ Editorial.....1
- ◇ Zoom sur trois partenaires FoSIR 2022.....2
- ◇ La stratégie genre de la coopération suisse.....3
- ◇ Présentation du Programme Redevabilité aux ONG belges.....3
- ◇ Validation des états des lieux des normes et standards des services publics..4
- ◇ Interview8

Editorial

Bonjour !

L'Unité de Gestion du Programme Redevabilité a entamé la semaine du 28 novembre une mission de terrain pour l'analyse institutionnelle et la reconnaissance des sièges des nouveaux partenaires du Fonds de soutien aux initiatives de Redevabilité (FoSIR 2).

Le mois de novembre a vu un certain nombre d'activités importantes pour le programme :

Ainsi, le Programme Redevabilité a été présenté aux ONG belges, à l'occasion de la réunion annuelle du dialogue stratégique, organisée par l'Ambassade du Royaume de Belgique au Bénin. L'invitation est née de l'intérêt suscité par la présentation des résultats de 10 projets FoSIR, lors du marché de l'information du COS (2^e Comité d'Orientation et de Suivi).

Le programme a participé à la mise en œuvre de la stratégie genre de la Coopération Suisse à travers l'atelier genre et du LNOB (« *ne laisser personne de coté* »), organisé par le Projet d'Appui à l'Egalité du Genre (PAEG) du 16 au 18 novembre à Bohicon.

Enfin, l'atelier du 22 novembre 2022, organisés sous les auspices du MDC, a validé les états des lieux des normes et standards de qualité menés à bien par 6 ministères sectoriels. Ces états des lieux précisent les offres de services, les parties prenantes et les mécanismes de redevabilité existants ; ils révèlent que des normes et standards de qualité existent, mais doivent être actualisés et largement diffusés aux usagers.

Bonne lecture !

Redevabilité judiciaire - Campagne de lutte contre les VBG



La campagne annuelle internationale « **16 Jours d'activisme contre la violence basée sur le genre à l'égard des femmes et des filles** » a démarré le 25 novembre, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, et prend fin le 10 décembre, qui marque la Journée des droits humains.

Les 16 Jours d'activisme contre la violence basée sur le genre en appellent à la justice. Cette campagne interpelle dans le monde entier les autorités judiciaires, pour protéger les victimes et sanctionner les crimes.

© Lancement des 16 jours d'activisme contre les VBG aux pieds de la statue de l'Amazone



Nos partenaires à l'honneur

Zoom sur les partenaires FoSIR 2022



VADID ONG: est une ONG spécialisée dans le développement durable.

Elle participe au développement local notamment dans les programmes d'assainissement, d'environnement et de la veille citoyenne dans certaines communes du Bénin.

Dans le cadre du FoSIR 2, **VADID** met en œuvre le « **Projet de renforcement des acteurs pour la redevabilité et l'amélioration de l'accessibilité à l'eau potable dans la zone des 3 A.** »

Le projet intervient dans les communes d'Adjarra et Avrankou dans le département de l'Ouémé.

Le budget global de mise en œuvre est de **8.703.000 F CFA.**



ONG FEE-D: Femmes Enfants et Environnement

ment Pour le Développement est une organisation qui intervient dans le domaine des droits de la femme, de l'enfant, et de l'environnement au Nord du Bénin.

Nouveau partenaire du Programme Redevabilité au titre du FoSIR 2, **FEE-D ONG** va mettre en œuvre de projet de « **Renforcement de capacité d'interpellation et de demande de redevabilité des communautés pour l'amélioration de qualité de l'éducation.** »

Le projet intervient dans la commune de Kérou dans le département de l'Atacora

Le budget global de subvention est de **11.250.000 F CFA.**



CEDeL ONG: Le Centre pour l'Environnement et le Développement Local, est une organisation de la société civile béninoise, sise à Kandi.

Elle intervient dans les domaines des changements climatiques, le conseil agricole, l'eau, l'hygiène et l'assainissement et l'appui conseil aux communes sur la gouvernance local.

Dans le cadre du FoSIR 2, elle met en œuvre le projet intitulé : « **Participation des jeunes et des femmes pour la promotion de la redevabilité dans l'offre des services de l'eau en milieu rural dans les communes de Kandi et Ségbana.** »

Le budget global de mis en œuvre est de **8.504.400 F CFA**

La stratégie genre de la coopération suisse

Contribuant à la veille des actions menées autour de l'égalité du genre, le PAEG, Programme d'Appui à l'Egalité du Genre, a organisé du 16 au 18 novembre 2022, un atelier sur la prise en compte du genre transversal et du Leave No One Behind (LNOB) qui se traduit « **Ne laissez personne de côté** », dans les programmes/projets financés par la [Coopération Suisse au Bénin](#).

Objectif: Œuvrer pour dépasser les rapports hommes-femmes ou filles-garçons et faire de l'approche genre un outil de profond changement social dans le programmes de la Coopération Suisse. D'où le recours à la notion de genre transformateur qui est une approche qui vise l'amélioration des normes sociales et des croyances liées au genre.

Le Programme Redevabilité n'est pas resté en marge de ce rassemblement. Représenté par **Josiane Foundhou**, Spécialiste du renforcement de capacité, le programme a présenté la stratégie de prise en compte du genre mis en place par l'UGP, dont l'objectif principal est de « **Réaliser d'ici à 2027, l'équité et**



Vue partielle des participants

l'égalité entre hommes et femmes, filles et garçons, des groupes marginalisés à divers niveaux en vue d'une meilleure mise en œuvre du programme Redevabilité.

Par ailleurs, des concertations de groupe par domaines d'intervention, ont permis d'élaborer une feuille de route pour la prise en compte du genre transformateur et le LNOB dans les programmes/projets financés par la Coopération Suisse (**Gouvernance, DERL, EDUFOP**). Chaque structure a donc fait le point de la planification des activités à mettre en œuvre dans la prise en compte du genre et a défini des stratégies ou mécanismes à adopter pour réaliser ces activités. Ce qui a permis d'identifier déjà des synergies d'action et de collaborations entre programmes.

Au nombre des programmes partenaires de la Coopération Suisse présents à l'atelier, on note : **PAEFE, PASDER, PAGEDA, AGORA, FADEC** et les partenaires majeurs de mise en œuvre du Programme Redevabilité dont: **Wanep Bénin, Alcrer, Care B/T, FerCAB.**

Actualités

Le Programme Redevabilité de la Coopération Suisse présenté aux ONG belges

Le Bénin Royal Hôtel de Cotonou, a accueilli, jeudi 10 novembre 2022, la deuxième journée de la réunion annuelle du dialogue stratégique des ONG belges, organisée par l'Ambassade du Royaume de Belgique au Bénin.

Suite à la demande de l'Ambassade du Royaume de Belgique au Bénin, le Programme Redevabilité de la Coopération Suisse a été présenté aux participants. Henri Valot, Chef d'Equipe de l'Unité de Gestion du Programme Redevabilité a dans sa présentation, abordé les grandes lignes et orientations de ce programme multi-acteurs, qui offre de multiples espaces de dialogue.

Pour Clémence Dejonckheere, Attachée de Coopération à l'Ambassade du Royaume de Belgique, le Programme Redevabilité comporte des pistes pour les ONG belges, soit en termes de synergie, soit en termes de leur propre redevabilité et en termes d'opportunité de collaboration et de partenariat.

C'était donc intéressant pour ces organisations de suivre les différentes composantes qui ont été présentés par M. Valot, notamment : le Fonds de Soutien aux Initiatives de Redevabilité (FoSIR); le processus des normes/standards de qualité ; la stratégie de capitalisation et l'outil modélisé du système

Organisationnel de Reddition de Compte ; de même que l'architecture du vivier de formateurs/trices du Programme.

Il est à retenir que cette rencontre a connu la participation d'une trentaine d'organisations belges dont les ONG: Îles de Paix; Médecins sans vacances; Handicap International ; Apefe; Louvain coopération et aussi béninoises dont la Maison de la Société Civile (MdSC), partenaire de mise en œuvre du Programme Redevabilité.

La séance a également été suivie par la DGD—Direction Générale du Développement belge, - depuis Bruxelles par visioconférence.



Vue partielle des participants

Validation des états de lieux des normes et standards des services publics

Dans le but de « **Présenter aux pairs les résultats des états des lieux des normes de qualité en vigueur dans les secteurs de l'eau, de la santé, de l'éducation et de l'état civil et de les porter à validation** », les différents membres des Groupes de travail technique (GTT) des ministères sectoriels impliqués dans le processus d'élaboration des normes, ont tenu dans la journée du **22 Novembre 2022**, un atelier de validation de l'état des lieux des normes et standards de qualité .

La séance de travail a essentiellement permis d'examiner les états des lieux élaborés par les ministères sectoriels à travers les GTT. Chaque groupe de travail a lu et a passé au crible au moins un rapport d'un autre GTT, et a fait une analyse critique des résultats.

Des orientations et des recommandations ont été apportées, en vue de peaufiner et d'harmoniser les rapports, dans le cadre de l'organisation de la conférence publique « **Qualité et redevabilité** » qui permettra de présenter les rapports finaux des états de lieux sectoriels au public.



Présente à l'ouverture de cette séance de travail, **Elisabeth Pitteloud Alansar**, Cheffe de Coopération internationale de la Suisse, n'a pas manqué de souligner que « **l'une des finalités de l'action publique, est l'amélioration des conditions de vie de la population.** »

Pour cette dernière, c'est un énorme travail qui a été ouvert par les ministères sectoriels et par le Programme Redevabilité Il est donc important de s'ouvrir au dialogue avec la demande et l'interface pour construire collectivement des normes et standards des services sociaux.

Il faut rappeler que, pour la mise en œuvre de ces activités, l'Unité de Gestion du Programme a mis en place un groupe de travail « Normes de qualité » chargé de conduire tout le processus d'élaboration des normes de qualité dans les quatre secteurs prioritaires d'intervention du programme. Ce groupe de travail est composé de personnes ressources du **MDGL, du MDCAG, de l'ANCB, de l'ANM, de CSB et de l'IGD.**

Interview

« La collaboration devient plus aisée quand la gouvernance est transparente », Elifaz



Elifaz

Hormis les acteurs étatiques, les organisations de la société civile et intercommunalités, le Programme Redevabilité interagit également avec les « porteurs de cause », qui apportent une touche particulière à l'atteinte des objectifs du programme. Pour en parler, nous avons reçu dans ce numéro de notre bulletin d'information, Houndekpondji Vodisfait Elifaz Gérard, alias Elifaz, un artiste humoriste béninois, porteur de cause au titre du Fonds de soutien aux initiatives de redevabilité.

◆ Quel est le projet que vous mettez en pour le FoSIR ?

Le projet que je suis entrain de mettre en œuvre dans le cadre du FoSIR est intitulé « *Djo akonta* » qui en signifie « **Rendre compte** » en français. Le projet consiste à produire cinq capsules vidéo afin de porter à la connaissance des autorités et de la population, la nécessité de rendre et de demander des comptes. Nous avons déjà tourné deux vidéos et nous sommes à pied d'œuvre pour les trois prochaines. D'ici quelques semaines, ces trois vidéos restantes seront disponibles.

◆ Comment définissez-vous un porteur de cause et comment il impacte la mise en œuvre du Programme Redevabilité ?

Pour moi, le porteur de cause est celui-là qui sert d'interface pour passer un message, aux dirigeants et aussi aux populations. Il est celui qui fait passer, sous une forme plus originale, l'information dans sa communauté. Quand je prends mon cas, je suis un artiste. Et l'artiste est avant tout est influenceur. Il peut donc facilement fait passer un message pour que les populations soient informées. On constate le plus souvent que les dirigeants dans l'exercice de leur fonction ne savent pas toujours qu'ils doivent rendre compte de tout ce qu'ils font. Aussi la population, c'est-à-dire nous qui sommes

dirigés, ne savons peut-être pas qu'il faut demander des comptes à nos dirigeants ou rendre des comptes dans nos familles. Alors, le rôle du porteur de cause que je suis est d'utiliser mon audience afin que, dans un langage humoristique, la population puisse savoir que c'est de leur droit de demander aux dirigeants, aux élus locaux et autres de leur rendre des comptes. Les citoyens à tous les niveaux sont concernés par la reddition des comptes, même au niveau familial.

De ce fait, je suis aussi concerné. Auparavant, je ne savais pas ce qu'est la redevabilité avant d'intégrer le programme. Maintenant je connais mieux, je sais comment travailler avec mon équipe, comment la diriger. Quand on fait des spectacles et autres, je rends compte à mon équipe. Je leur explique comment ça s'est passé, les dépenses qu'on a eu à faire, les recettes. On clarifie tout et la collaboration devient plus aisée quand la gouvernance est transparente.

◆ Quelle perception avez-vous de la phase 2 du Programme Redevabilité ?

Avec la mise en œuvre de cette phase, beaucoup vont mieux comprendre la notion de « **redevabilité** ». Au-delà de ça, nos dirigeants, porteurs de responsabilité à divers niveaux, auront plus de facilité à diriger. Parce que lorsqu'on comprend la redevabilité, on a moins de difficultés à exercer ses fonctions. Donc ma perception est que le Programme Redevabilité va mettre notre pays sur de bons rails.

◆ Mot de la fin

Mon mot de fin, c'est de dire merci au programme, qui m'a personnellement permis de comprendre beaucoup de choses et de recadrer ma façon de faire les choses. J'espère qu'au-delà de ma personne, le programme va réellement impacter ma communauté et au-delà de ma communauté, impacter mon pays le Bénin.

[Retrouvez l'interview sur le site officiel du Programme](#)

Interview réalisée par : Gwladys Odin

Programme Redevabilité

Tel : +229 97 42 04 61

E-mail : redvabilite.benin@gfa-group.de



La redevabilité :

"L'obligation qui est faite à toute personne gérant des ressources ou titulaire de fonction officielle ou d'un autre poste de confiance, de rendre compte de l'utilisation prévue et effective des ressources ou de l'acquittement de la fonction en question".

